

Préférences de composition et de taille des assemblées citoyennes selon l'électorat français



Damien Bol

Assistant professor

damien.bol@sciencespo.fr

In this note, I examine the results of an original survey conducted with a representative sample of the French adult population, focusing on their preferences regarding how citizens' assemblies should be organized. I specifically analyze their views on the mode of selection and the composition of these assemblies. I find that French citizens, especially supporters of opposition parties, are favorable to selection by lot (sortition) and to larger assemblies. These results suggest that citizens' assemblies are perhaps favored by the opposition because they are seen as a way to circumvent a minority government; therefore, these respondents privilege assemblies that mirror the population at large.

Les Français et les assemblées citoyennes

Face à la crise de confiance qui affecte les personnalités et les institutions politiques en France, plusieurs voix plaident pour un renouvellement démocratique reposant sur des assemblées de citoyens tirés au sort. Celles-ci sont appelées à délibérer pendant plusieurs mois sur des enjeux majeurs de société, avant de formuler des recommandations à destination du gouvernement ou du parlement, voire de les soumettre à référendum.

Entre 2019 et 2020, une première convention citoyenne nationale s'est ainsi réunie afin de formuler des propositions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de justice sociale (Courant et Reber 2024). Une seconde convention s'est tenue en 2022-2023 sur la question de la fin de vie, tandis qu'une troisième a été lancée en 2025 sur le thème des temps de l'enfant.

Dans une enquête réalisée par la société Verian pour le CEVIPOF en mai 2025 auprès d'un échantillon représentatif de 2 500 répondants, nous avons interrogé les Français sur leur perception de ces dispositifs¹. À la question de savoir si les assemblées citoyennes constituent « une bonne ou une très bonne chose », 67% des répondants se prononcent positivement, contre 18% qui expriment une opinion négative.

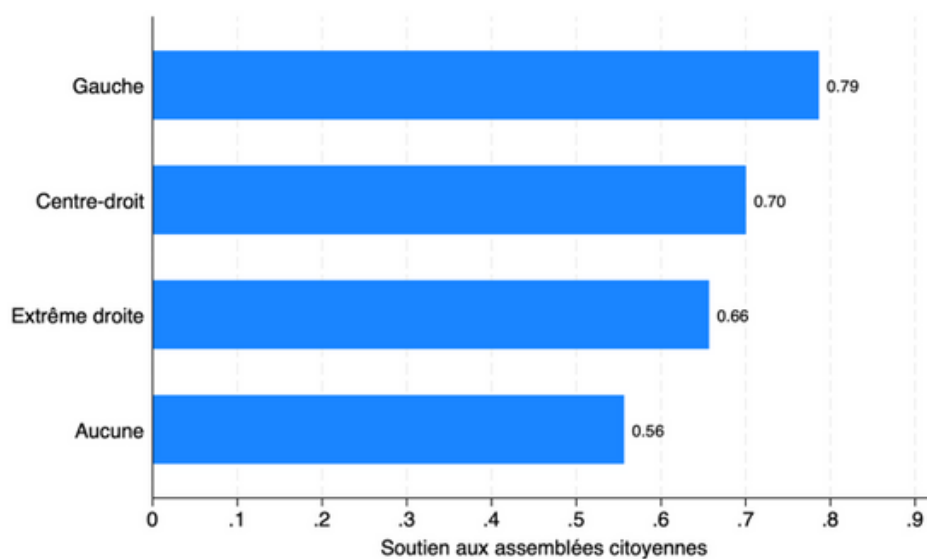
[1] Cette note s'appuie sur les résultats de l'enquête Délibération citoyenne et confiance dans la politique démocratique (DeCoDe) qui vise à mesurer l'opinion publique par rapport aux dispositifs organisationnels des assemblées citoyennes en France. L'équipe de recherche de l'enquête DeCoDe est composée de Bernard Reber, Damien Bol, Dimitri Courant, Flora Chanvrlil et Bruno Cautrès. Cette enquête a bénéficié d'un financement dans le cadre du projet Scientific Advisory Board de Sciences Po. Deux notes ont déjà été publiées à partir de ces données :

REBER (Bernard), « Les assemblées citoyennes : un espoir sur fond de défiance politique », *Note de recherche du CEVIPOF*, décembre 2025, 12 p. https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/SAB_BR_AssCitConfPol_dec2025.pdf

CHANVRIL (Flora), « Une typologie des attitudes des Français à l'égard des assemblées citoyennes », *Note de recherche du CEVIPOF*, n°1, janvier 2026, 18 p. https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/SAB_FC_AssCitConfPol_janv2026.pdf

Lorsque l'on examine ces résultats selon la proximité partisane, en regroupant la gauche, le centre-droit gouvernemental et l'extrême droite, conformément aux typologies récentes de l'électorat français mettant en évidence une tripartition (Cautrès et Muxel 2025 ; Tiberj et al. 2024), on observe un niveau de soutien élevé aux assemblées citoyennes dans l'ensemble de ces groupes (voir Graphique 1). Celui-ci atteint 79% parmi les sympathisants de gauche, 70% au sein du centre-droit gouvernemental et 66% parmi les sympathisants d'extrême droite. Même parmi ceux qui ne se sentent proches d'aucun parti, une majorité relative des répondants se déclare favorable à ces dispositifs (56%).

Graphique 1 - Soutien aux assemblées citoyennes par proximité partisane



Source : Damien Bol, enquête DeCoDe 2025, CEVIPOF

Dans la suite de l'analyse, nous nous concentrerons sur les répondants se déclarant favorables aux assemblées citoyennes (N = 1 655), afin d'analyser leurs attitudes vis-à-vis de la composition de celles-ci et d'éclairer les motivations qui sous-tendent ces préférences.

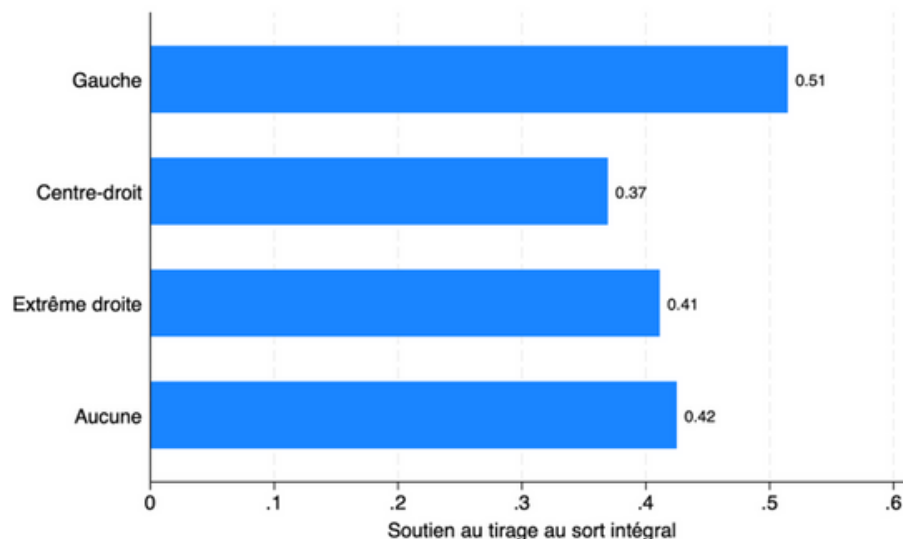
La composition des assemblées citoyennes

Les assemblées citoyennes organisées dans la plupart des démocraties contemporaines sont composées selon des modalités variées. Toutefois, dans la mesure où elles tirent leur légitimité du processus délibératif, fondé sur l'apprentissage, l'échange argumenté et la recherche du consensus (Fishkin 2009), ces dispositifs reposent généralement sur des groupes de taille relativement restreinte, afin de rendre les discussions possibles. En France, les assemblées citoyennes mentionnées ci-dessus ont ainsi réuni entre 100 et 200 participants (Courant et Reber 2024).

Comment ces participants sont-ils recrutés ? Bien que cela ne constitue pas un élément central de la théorie de la démocratie délibérative, les organisateurs ont généralement recours au tirage au sort des participants dans la population. En principe, chaque citoyen dispose d'une probabilité égale de participer à ces assemblées. Le tirage au sort pourrait ainsi contribuer à rendre ces dispositifs représentatifs et à en faire des « miniatures » de l'électorat. Toutefois, en pratique, leur taille est trop réduite pour garantir une telle représentativité. De plus, les refus de participation sont nombreux, dans la mesure où l'engagement requis est important, notamment en termes de temps. Les assemblées citoyennes ne constituent donc pas des échantillons représentatifs de la population (Jacquet 2017).

Que pensent les Français soutenant les assemblées citoyennes de ces enjeux ? 44% des Français souhaitent un tirage au sort dans l'ensemble de la population, contre 14% préférant l'élection. Cet attachement au tirage au sort est intéressant, car ce principe n'est pas au cœur de la légitimité délibérative. Le graphique 2 ci-dessous indique l'existence de lignes de fractures partisans : les partisans de l'opposition sont les plus favorables au tirage au sort intégral (51% à gauche, 41% à l'extrême droite), alors que seuls 37% des électeurs du camp gouvernemental s'y déclarent favorables.

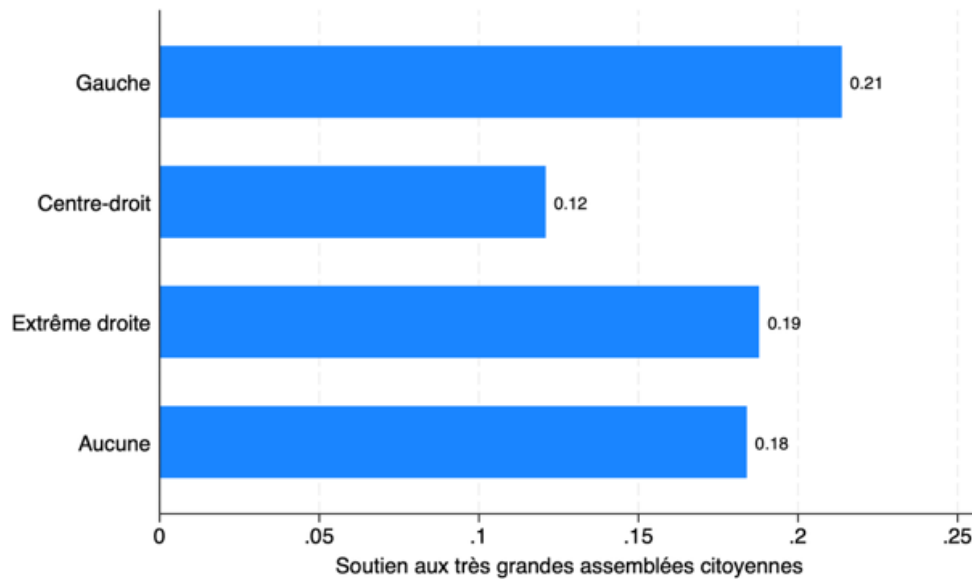
Graphique 2 - Soutien au tirage au sort intégral par proximité partisane



Source : Damien Bol, enquête DeCoDe 2025, CEVIPOF

En pratique, les petites assemblées, entre 100 et 200 participants, facilitent les délibérations mais réduisent leur représentativité ; à l'inverse, des assemblées très larges (300 membres ou plus) sont difficiles à faire fonctionner mais peuvent être perçues comme plus légitimes majoritairement. Le graphique 3 montre que 20% des Français favorables aux assemblées citoyennes choisissent pourtant cette dernière option, plus ambitieuse, et très supérieure en nombre à ce qui se fait en France. Des écarts apparaissent significatifs selon les sympathies politiques : les proches de la gauche et de l'extrême droite y sont plus favorables que ceux se situant au centre-droit (21% à gauche, 19% à l'extrême droite contre seulement 12% au centre-droit).

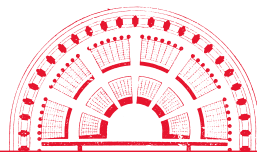
Graphique 3 - Soutien aux très grandes assemblées citoyennes par proximité partisane



Source : Damien Bol, enquête DeCoDe 2025, CEVIPOF

Conclusion

La démocratie représentative repose traditionnellement sur un mécanisme majoritaire : les citoyens élisent des représentants qui adoptent les lois à la majorité parlementaire (Downs, 1957). En France, cet **aspect** majoritaire est par exemple visible dans les difficultés récurrentes du gouvernement à faire adopter un budget ces dernières années, faute de majorité absolue à l'Assemblée nationale. Les référendums illustrent encore plus directement ce principe, puisqu'une loi y est adoptée dès lors qu'une majorité des votants s'y déclare favorable.



Les électeurs de l'**opposition** se montrent en effet **plus favorables à des assemblées citoyennes tirées au sort** et surtout **de grande taille**. On peut dès lors se demander s'ils n'y voient pas un instrument susceptible de **contrebalancer le gouvernement actuel**.

Or, cette démocratie représentative souffre aujourd'hui d'un déficit de confiance. Les électeurs expriment une lassitude croissante vis-à-vis de leurs représentants, notamment nationaux, et, plus largement, envers les institutions politique². Parmi les réponses avancées figure l'idée d'élargir la participation citoyenne via des assemblées.

[2] Baromètre de confiance politique du CEVIPOF réalisé par Opinion Way, 2025.

Les résultats de notre enquête montrent que, bien qu'une large majorité des Français, tous groupes politiques confondus, se déclare favorable aux assemblées citoyennes, une division apparaît entre les soutiens des partis gouvernementaux et ceux de l'opposition. Les électeurs de l'opposition se montrent en effet plus favorables à des assemblées citoyennes tirées au sort et surtout de grande taille. On peut dès lors se demander s'ils n'y voient pas un instrument susceptible de contrebalancer le gouvernement actuel. Ainsi, si les assemblées citoyennes séduisent largement les Français, il importe de s'interroger davantage sur les raisons de cette préférence et sur la question de savoir si celle-ci tient aux propriétés de l'institution elle-même ou davantage au contexte politique du moment (Pilet et al. 2023).

Bibliographie

Cautrès, Bruno, Anne Muxel (dir.) (2025). *Le vote « sans issue(s) » : Les élections européennes et législatives 2024*. Presses Universitaires de Grenoble.

CEVIPOF-Sciences Po, Opinion Way (2025). Le Baromètre de la confiance politique, vague 16. Paris.

https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre%20confiance%20CEVIPOF%20Vague%2016%20fev%202025-v2_0.pdf

Downs, Anthony (1957), *An Economic Theory of Democracy*, Harper.

Fishkin, James S. (2009), *When the People Speak: Deliberative Democracy and Public Consultation*, Oxford University Press.

Courant, Dimitri, Bernard Reber (dir.) (2024). *Démocratie délibérative et transition écologique : La convention citoyenne pour le climat*, ISTE Editions.

Jacquet, Vincent (2017). Explaining Non-Participation in Deliberative Mini-Publics. *European Journal of Political Research* 56(3) : 640-659.

Pilet, Jean-Benoît, Damien Bol, Davide Vittori, Emilien Paulis (2023). Public Support for Citizens' Assemblies Selected through Sortition: Evidence from 15 Countries. *European Journal of Political Research* 62(3) : 873-902.

Tiberj, Vincent, Kevin Brookes, Anja Durovic, Tristan Haute, Romain Mespoulet, Simon Persico, Max-Valentin Robert, Amaïa Courty (dir.) (2024). *Citoyens et partis après 2022*, Presses Universitaires de France.

Direction de publication : Anne Muxel
Édition : Florent Parmentier
Révision éditoriale et mise en forme : Marilyn Augé
Infographie : Flora Chanvril
Communication et contact presse : Katia Jouffre Lafargue

Pour citer la note :
BOL (Damien), « Préférences de composition et de taille des assemblées citoyennes selon l'électorat français », *Note de recherche du CEVIPOF*, note n°2, février 2026, 5 p.
© CEVIPOF, 2026 Damien Bol